



Communauté de Communes de
Ventadour

La dépêche intercom

n°20 / été 2013

Sommaire

I Page 1 Edito du Président

I Page 2 Santé

La maison de santé pluridisciplinaire d'Egletons voit le jour



I Page 3 Inauguration

Un tout nouvel accueil de loisirs à Lappleau

I Page 4-7 Dossier

Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'Habitat : plus que 6 mois pour en profiter !



I Page 8 Travaux

Un point sur les travaux en cours

I Page 9 Finances

Le budget 2013

I Page 10 Evénements

Retour sur quelques événements du Printemps





I LE MOT DU PRESIDENT I

« La Communauté de Communes investit pour l'avenir ».

Le nouvel accueil de loisirs de Lapeleau a été inauguré le 29 mai dernier. C'est une bonne nouvelle pour les communes du canton de Lapeleau, pour favoriser l'accueil de nouvelles familles ces équipements sont indispensables.



Dans quelques semaines se seront les travaux de modernisation de la maison de l'enfant à Egletons qui seront achevés.

A leur tour, ils permettront aux enfants de retrouver des locaux de jeux modernisés et adaptés aux nouvelles normes de sécurité et d'accessibilité.

Par ailleurs, la Maison de Santé Pluridisciplinaire du pays d'Egletons a ouvert ses portes le 3 juin 2013.

Ces travaux comme ceux de la l'aménagement de la zone économique de la Grésouillière ou de la cristallisation des ruines du Château de Ventadour, apportent de l'activité à nos acteurs économiques locaux dans une période où ils en ont le plus besoin. Mais ils préparent aussi l'avenir de notre territoire en le dotant des services et des équipements nécessaires à son développement.

Gérer un territoire, c'est aussi l'animer, soulignons l'organisation d'un « Grand jeu du Puzzle » du 03 au 19 juin par le service économique de la Communauté de Communes. Plus de 50 artisans et commerçants, que je tiens une nouvelle fois à chaleureusement remercier, ont participé et ont permis d'attribuer de très jolis lots à de nombreux gagnants.

Dans ce journal vous découvrirez également le programme du 5ème festival de Ventadour ainsi qu'un supplément réunissant toutes les animations et autres festivités prévues cet été sur notre territoire. Enfin, nous vous invitons à venir profiter au Centre Aquarécricatif d'une toute nouvelle activité, l'aquabiking (vélo aquatique). Très prisée, elle vient compléter l'éventail d'activités sportives, d'entretien ou relaxantes déjà proposées dans l'établissement : fitness, hammam et jacuzzi, cours de natation, de plongée, aquagym, toboggan géant, jeux... Bon été et bonnes vacances à toutes et à tous.

| La Dépêche Intercom |
Journal d'information de la Communauté de Communes de Ventadour.
Directeur de la publication : Michel Paillassou
Comité de rédaction : M. Paillassou, F. Dubois et le personnel de la Communauté de Communes
Conception graphique : Carré medias
Crédit photo : Communauté de communes/Carré-medias
Impression : 4 700 ex. sur papier recyclé
Imprimerie du Correzien - 19 Navas
Parution : 4 numéros par an
Numéro : 20
Dépôt légal : n° 385 - septembre 2012

Michel PAILLASSOU



I LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE I

La Maison de Santé Pluridisciplinaire a ouvert ses portes le 3 juin.

Dès 2008, l'équipe municipale, en concertation avec les habitants, s'est engagée dans la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays d'Egletons qui permettra de garantir une offre médicale étendue et satisfaisante pour la population de tout le territoire.

La Maison de Santé est un des projets phares de notre territoire, répondant aux problèmes de désertification médicale. Ce projet assure une forte attractivité du territoire aux praticiens et une offre de services très pratiques pour les patients.

La Maison de Santé a ouvert ses portes le 3 juin 2013, elle est située sur le site de l'ancienne école Jeanne d'Arc et accueillera une vingtaine de professionnels de santé. L'implantation de la Maison de Santé relève d'un choix stratégique : celui de la redynamisation du centre-ville d'Egletons, mais aussi de sa volonté de conserver et de réhabiliter un bâtiment à l'architecture remarquable.

La Maison de Santé est réalisée par l'Office Public de l'Habitat du Pays d'Egletons, de par son caractère intercommunal et au titre de sa compétence dans le domaine social et sanitaire.



LES PROFESSIONNELS CONCERNES

Le projet de Maison de Santé recueille l'assentiment de tous les professionnels du secteur d'Egletons.

Parmi eux, les professionnels et organismes suivants vont s'installer dans la nouvelle structure :

- 2 médecins généralistes
- 1 sage-femme
- 1 cabinet de soins infirmiers
- 2 dentistes
- 1 stomatologue
- 1 kinésithérapeute
- 1 ostéopathe
- le Service de Médecine du Travail
- le Centre de Guidance Infantile rattaché à l'Hôpital de Brive qui compte 6 professionnels de santé dédiés à la petite enfance (psychomotricien, psychologue, pédopsychiatre, orthophoniste, éducateurs spécialisés)

Le coût des travaux s'élève à 1 200 000 € HT, financé à 60% par l'Europe, l'Etat, le Conseil régional du Limousin, le Conseil général de la Corrèze et l'Agence Régionale de Santé.

LE CONTEXTE DU PROJET

Le Pays d'Egletons, comme de nombreux territoires ruraux, est aujourd'hui confronté à un réel problème de désertification médicale.

A ce titre, le secteur a été classé dès 2005 par la Mission Régionale de Santé parmi les 7 territoires limousins « potentiellement fragiles » en matière de démographie médicale.

En effet, le secteur d'Egletons, qui recense plus de 10 800 habitants, compte seulement 6 médecins généralistes, dont 5 âgés de plus de 55 ans.

De nouvelles installations de professionnels sont actuellement en cours de discussion (diététicienne, podologue, ophtalmologiste...)

Chaque professionnel dispose de ses propres locaux et le regroupement permet de mutualiser un grand nombre d'espaces, notamment :

- hall d'accueil, salles d'attente, sanitaires...
- salle de réunion et salle d'archives
- locaux techniques : stérilisation, stockage DASRI (déchets à risques)
- studio pour l'hébergement des professionnels de garde ou les étudiants stagiaires



I LA VIE DE NOS ENFANTS I

Un tout nouvel accueil de loisirs à Lappleau !



C'est le 29 mai dernier que la Communauté de communes a eu le plaisir d'inaugurer le nouvel accueil de loisirs de Lappleau. Cette réalisation qui

utilise le bâtiment en pierre de l'ancienne colonie de vacances de Rochefort dans un joli parc de verdure se situe en plein bourg de Lappleau à quelques pas de la cantine.

Commencés l'été 2012, les aménagements sont une réussite de l'avis des invités venus en nombre qui ont pu visiter les locaux après avoir coupé le ruban confectionné pour l'occasion par les enfants. En milieu rural, il faut sans cesse penser aux familles qui viennent s'installer et aux structures que l'on peut offrir à leurs enfants. Le but de ce projet est que les enfants puissent s'épanouir hors du cercle

familial, grandir par leur créativité, accompagnés par toute une structure, par tout un personnel qualifié et enthousiaste durant les petites et grandes vacances, les mercredis et chaque jour après l'école.

Ce projet est donc le fruit d'un partenariat entre la Communauté de Communes de Ventadour, la Commune de Lappleau, l'Etat, la Région, le Conseil Général et la CAF, pour mettre des locaux adaptés à disposition, les meubler et les entretenir, fournir les moyens des activités, les jeux et accessoires.

Victor Hugo écrivait que « Tout enfant que l'on éduque est un homme que l'on gagne ». En offrant un service de garde d'enfants de qualité aux familles, la Communauté de Communes gage sur l'avenir et le dynamisme de son territoire.



Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'Habitat : plus que 6 mois pour en profiter !



Suite à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) conduite de 2006 à 2011, la Communauté de Communes porte un nouveau programme d'aides destiné à soutenir financièrement les projets de particuliers pour améliorer le confort des logements.

S'appuyant sur les dispositifs d'aides nationaux et locaux, le Programme d'Intérêt Général (PIG) vise à répondre aux besoins du territoire tout en poursuivant les trois priorités fixées au niveau national et local, à savoir :

- la lutte contre la précarité énergétique
- la résorption de l'habitat indigne
- l'adaptation des logements au handicap ou à la perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile.

Des travaux financés de 10% à 80%



Dans le cadre de sa compétence Habitat, la Communauté de Communes de Ventadour fait du logement un axe prioritaire de sa politique pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.





LE PIG, C'EST ... UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET SANS FRAIS DANS VOTRE DÉMARCHÉ

Le PIG s'adresse aux propriétaires privés sous réserve de répondre aux conditions d'éligibilité et aux exigences des financeurs (se référer au tableau page 7).

Pour animer ce programme, une chargée de mission Habitat a été recrutée par la Communauté de Communes. Son rôle consiste à orienter les publics éligibles vers l'ensemble des dispositifs d'aides disponibles en matière d'habitat et à les accompagner tout au long de leurs démarches, de la définition du projet à la fin des travaux.

Tous travaux ayant démarré ne peut plus bénéficier d'aide.

1. Premier contact

Analyse de la situation et recherche de financements

2. Visite-conseil

Diagnostic et recommandations techniques

3. Définition du projet et montage du dossier

Dépôt du dossier auprès des divers organismes financeurs

4. Après accord des financeurs,

Suivi du dossier jusqu'à la fin des travaux

LE PIG en chiffres

165 contacts avec l'animatrice

95 études de dossiers avec visite-conseils à domicile

51 demandes de subventions accordées par les divers financeurs représentant

24 projets financés de 13% à 78%

405100 € de travaux
153500 € de subventions publiques

DES AIDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES POUR MENER À BIEN VOTRE PROJET DE RENOVATION

Opérationnel depuis le mois d'août 2012, ce programme a déjà permis de financer une vingtaine de projets de travaux sur le territoire grâce aux subventions de la Communauté de Communes et de ses partenaires : l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Région Limousin et le Conseil Général de la Corrèze.





UN EXEMPLE CONCRET : Un projet financé à 78% !

Le projet a consisté à remplacer les anciennes fenêtres du logement (projet initial de la propriétaire) et à refaire l'isolation au niveau des combles aménagés vétuste (travaux supplémentaires préconisés par le diagnostic réalisé à domicile).

PROJET INITIAL :

Changeement des fenêtres



Gain énergétique estimé à 10% < 25%



PAS D'AIDES DU PIG

PROJET PRECONISÉ :

Isolation des combles +
Changeement des fenêtres



Gain énergétique estimé à 41% ≥ 40%



PROJET financé à 78%

Coût global du projet : 10438 € TTC
Dépense éligible : 9754 € HT

SUBVENTIONS PUBLIQUES :

ANAH : 5514 €
dont 2100 € de prime Habiter Mieux
Région Limousin : 1850 €
CG 19 : 300 €
CC Ventadour : 500 €

TOTAL : 8164 € (78%)
Reste à charge final : 2184 € (22%)

ECONOMIES D'ENERGIE : LES AIDES NATIONALES REVALORISEES

A compter du mois de juin 2013, l'Etat va renforcer son action de lutte contre la précarité énergétique dans le cadre du Programme national Habiter Mieux.

Pour les PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Le programme sera étendu à un public plus large et les aides revalorisées pour les projets de travaux d'économies d'énergie permettant de **réduire les consommations énergétiques d'au moins 25%**.

AIDES EN VIGUEUR JUSQU'AU MOIS DE MAI 2013

20% à 35% de participation de l'ANAH sur le montant HT du projet + 2100 € de prime du FART* (ANAH)
+ 500 € de la CC de Ventadour
+ 300 € du Conseil Général



A COMPTER DU MOIS DE JUIN 2013

35% à 50% de participation de l'ANAH sur le montant HT du projet + 3500 € de prime du FART* (ANAH)
+ 500 € de la CC de Ventadour
+ 300 € du Conseil Général

Pour les PROPRIETAIRES BAILLEURS

Afin de mieux prendre en compte la problématique énergétique dans le secteur locatif, l'ANAH interviendra sur des projets de propriétaires bailleurs à hauteur de 25% du coût HT des travaux d'économies d'énergie plafonné à 750 € HT/m² (sous conditions voir page suivante).



→ BIEN VOUS CHAUFFER
TOUT EN RÉDUISANT
LE MONTANT
DE VOS FACTURES ?

Oui, c'est possible
avec **habiter mieux** !



une "aide travaux"
pour un logement économe
et écologique

* FART : Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique géré par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) pour le compte de l'Etat.



PRECISIONS SUR LES CONDITIONS D'OCTROI DES AIDES ET ENGAGEMENTS A RESPECTER

DEMANDEUR(S)

PROPRIETAIRE OCCUPANT son logement ou sa récente acquisition

CONDITIONS DE RESSOURCES : vérification des deux derniers avis d'imposition ou de non imposition (revenu fiscal de référence de l'année N-2)

ENGAGEMENT À OCCUPER LE LOGEMENT À TITRE DE RÉSIDENCE PRINCIPALE PENDANT 5 à 6 ans* **MINIMUM** après travaux

PROPRIETAIRE BAILLEUR CONDITIONS D'ENGAGEMENTS LOCATIFS :

- Niveau de loyer plafonné pendant 9 ans
- Logement en étiquette énergie C ou D* minimum après travaux

DEDUCTIONS FISCALES à hauteur de 60% des revenus locatifs bruts déclarés

*critères différents selon les financeurs

PROJET DE TRAVAUX

TRAVAUX POUR L'AUTONOMIE

Préconisations du diagnostic autonomie** à suivre

TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE

Minimum 25% d'économies d'énergie*** liées au projet de travaux (Aide ANAH – Programme HABITER MIEUX)

OU Minimum 40%*** (Aide Région Limousin)

ET/OU étiquette énergie D du DPE*** après travaux (Aide Conseil Général)

AUTRES TRAVAUX (gros oeuvre, électricité, plomberie...)

Subventionnables dans le cadre d'une réhabilitation globale ou d'une rénovation énergétique

REHABILITATION GLOBALE d'un logement dégradé

Travaux de mise en conformité aux normes de décence du logement +
Etiquette énergie C ou D du DPE** minimum après travaux

TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE

Minimum 35% d'économies d'énergie*** liées au projet de travaux +
Etiquette énergie C ou D du DPE*** minimum après travaux

LOGEMENT

Résidence principale sans condition d'ancienneté

Résidence principale (actuelle ou future) construite depuis plus 15 ans ou d'avant 1990*

Résidence principale (actuelle ou future) construite depuis plus 15 ans ou d'avant 1990*

Logement loué nu (vide) à l'année

AIDE TECHNIQUE

****Diagnostic Autonomie** (sans frais)
Définition des besoins actuels et futurs du demandeur

*****Diagnostic de performance énergétique (DPE)**
Financé par la Région Limousin (pour les propriétaires éligibles aux aides du PIG)

Définition de scénarios de travaux éligibles aux aides des financeurs en prenant en compte leur projet initial

*****Diagnostic de performance énergétique** financé par la Région Limousin (sous conditions)

Définition de scénarios de travaux éligibles aux aides des financeurs en prenant en compte leur projet initial

POUR EN SAVOIR PLUS, Contacter notre animatrice : Pauline BARBANCE
Téléphone : 05 55 27 69 26 – Courriel : habitat@cc-ventadour.fr



I TRAVAUX EN COURS I

Dernière phase de cristallisation des ruines du Château de Ventadour.



A 562 mètres d'altitude, sur un éperon rocheux qui domine de deux cents mètres les gorges de la Luzège, le château de Ventadour dresse ses ruines imposantes dans un site sublime sur la Commune de Moustier Ventadour. Depuis plus de dix années, la forteresse de Ventadour fait l'objet d'une campagne de travaux de cristallisation soutenue par l'Etat et la Région qui arrive à son terme en ce moment même. La réalisation de la troisième et dernière phase d'aménagements concerne plus particulièrement la Chapelle, la souricière et l'éperon sud. Une campagne de fouilles autour de la Chapelle a été l'occasion de faire découvrir le site à divers publics : scolaires, professionnels et associations.

Plan de financements des travaux

Montant global : 400 000€ HT

- Subventions de L'Etat : 70%

- Subventions La Région : 10%

Autofinancement Communauté de Communes : 20%

Extension de l'hébergement de la station sport nature de Marcillac La Croisille.

Après l'aménagement très réussi par la Communauté de Communes en 2011 de la voie verte reliant le camping de Marcillac La Croisille à la station sport nature en longeant les rives du lac de la Valette, un deuxième projet complémentaire était inscrit au Contrat de Pays d'Egletons 2011-2013. Ce projet prévoit l'extension de l'hébergement de la station sport nature. Il doit permettre de répondre plus facilement et dans de meilleures conditions aux demandes d'hébergement de groupe. Porté par la Commune de Marcillac La Croisille et mis au point en concertation avec les gérants de la station sport nature, les travaux seront entrepris dans les prochains mois.



Les travaux d'extension et de modernisation de la maison de l'enfant d'Egletons touchent à leur fin.

Encore quelques semaines et les enfants pourront retrouver les locaux de la maison de l'enfant d'Egletons qu'ils ont du quitter depuis le commencement des travaux en septembre 2012.

Entre temps, la maison de l'enfant aura été sensiblement réadaptée : nouvelles salles d'activités et nouveaux jeux, remise aux normes de la cantine de la crèche, conception d'un espace d'accueil pour les familles, relocalisation du Relais Accueil Petite Enfance en rez-de-chaussée, aménagement d'un parking réservé au personnel et aux familles, accessibilité personnes handicapées...

L'inauguration des nouveaux locaux est prévue pour l'autonome. A suivre...



Zone artisanale et commerciale de la Grésouillère

Les travaux d'aménagement de la nouvelle zone d'activités économiques de la Grésouillère (2ème tranche) ont repris. Ils devraient se terminer dans les semaines à venir



BUDGET 2013

Le budget 2013 de la Communauté de Commune de Ventadour se caractérise par :

- Une stabilité fiscale depuis plusieurs années,
- Le maintien des taux des taxes à leur niveau (entreprises et particuliers) soit 0% d'augmentation.
- Une population en progression et une activité économique soutenue sur le territoire.

Les produits fiscaux (+8,63%) et surtout la Contribution Economique Territoriale ont une part prépondérante (224 mille Euros) dans la hausse des recettes 2013.

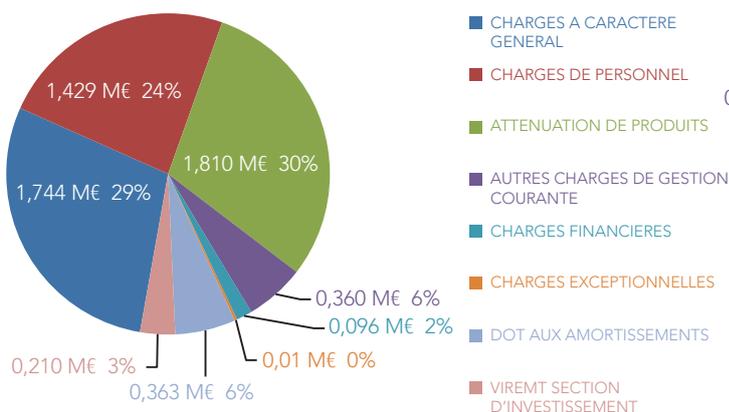
Les principaux postes de dépenses sont : Le reversement de

l'attribution de compensation aux 17 communes (1,745 M€), les salaires et charges du personnel (1,429 M€ + 5%) correspondant principalement aux titularisations de personnel administratif et au Centre Aquarécricatif, le reversement au SIRTOM (0,962 M€).

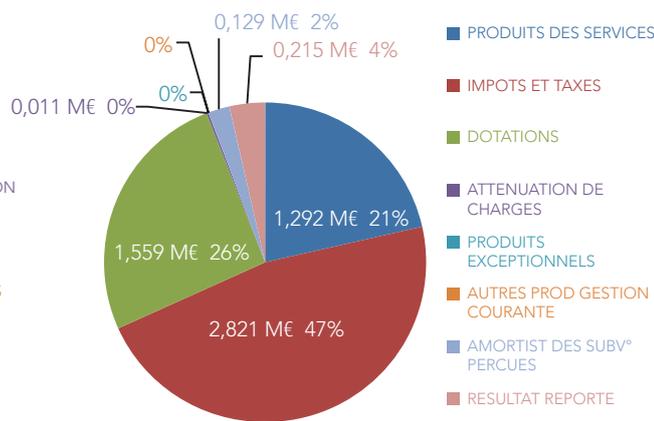
La répartition des dépenses de fonctionnement par principaux services et hors amortissements est la suivante :
 Enfance Jeunesse : 1,036 M€
 Ordures Ménagères : 0,962 M€
 Centre Aquarécricatif : 0,906 M€

Section de Fonctionnement

Dépenses 6,029M€



Recettes 6,029M€

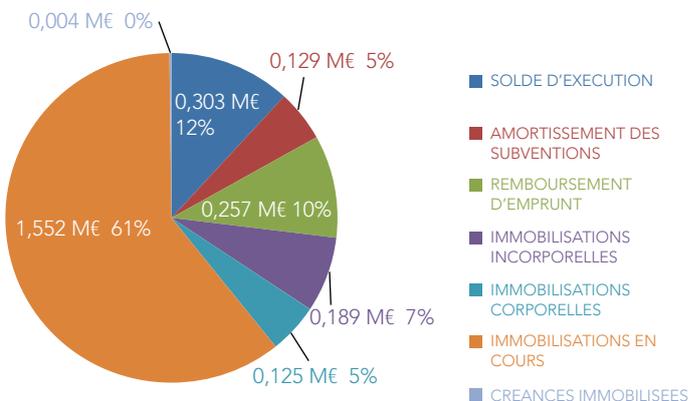


Entre le 01 Janvier 2008 et le 31 décembre 2012 le cumul des investissements réalisés s'élève à 9,879 M€. Pour 2013 les investissements seront de 1,679 M€. Le programme d'aménagement des structures enfance jeunesse (Accueils de loisirs et Crèche) représente une part importante (0,622 M€) de ces investissements.

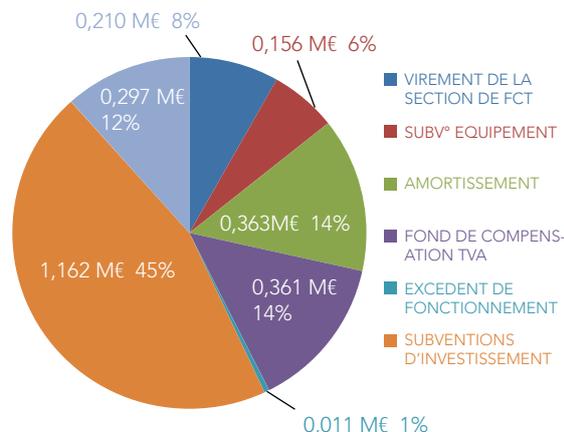
La dette cumulée tous budgets confondus (emprunts en cours) était de 2,450 M€ au 31 Décembre 2012 pour une population (DGF) de 12 564 habitants. Elle sera de 2,204 M€ au 31 Décembre 2013. Le remboursement 2013 des emprunts (en capital) est similaire au remboursement 2012.

Section Investissement

Dépenses 2,563M€



Recettes 2,563M€



Les budgets annexes s'équilibrent comme suit:

	Fonctionnement Recettes/dépenses	Investissements Recettes/dépenses
Bois Duval	565 663 €	565 663 €
Siac	167 070 €	102 646 €
Spac	81 140 €	13 290 €
CUMUL	813 873 €	681 599 €



I 06 Avril : Natathlon au centre Aquarécréatif I

le club de natation local Les Rascasses a dernièrement accueilli le Natathlon au Centre-aquarécréatif. Une épreuve organisée par le Comité régional de natation. L'élite des clubs limousins (Cercle Nageurs Brive, Limoges, Aix-sur-Vienne, Tulle et Ussel notamment) était présente pour cette compétition qui compte quatre étapes, celle d'Egletons étant la deuxième.

La même compétition a lieu dans chaque région de France et concerne les catégories benjamins et benjamines (12 à 14 ans). Toutes les distances, du 50 au 800 mètres, et toutes les nages sont proposées durant une journée.



I 06 Avril : Soirée Cabaret du Moustier I

Le foyer rural a organisé un repas spectacle d'exception animé en première partie par la chanteuse MAËVA où tous les convives ont découvert et apprécié un incroyable talent à la voix authentique sur un répertoire de variétés françaises et de compositions tahitiennes de son pays d'origine. La soirée s'est poursuivie par un spectacle dynamique au rythme des couleurs du sud avec MUSIC SHOW SOLEIL dirigé par Daniel DUSSON et ses ravissantes danseuses vêtues de costumes très colorés.



I Le centre Equestre d'Egletons I

Par une belle journée printanière et en présence d'une foule nombreuse, les nouvelles installations du Centre Equestre de la ville ont été dévoilées samedi 2 mars à l'occasion des portes-ouvertes.

Les nouveaux gérants du centre équestre Nathalie POUGET et Cyril FAYE, les services municipaux et l'association Equi-Passion avaient œuvré de concert depuis plusieurs semaines pour préparer cette journée.

Le Centre accueille déjà une douzaine de chevaux et poneys et les écuries recevront bientôt de nouveaux pensionnaires pour le plus grand plaisir des cavaliers. Coordonnées du Centre Equestre d'Egletons : 06 82 35 57 57



I 28 Mai : La classe patrimoine visite le chateau I

Le mardi 7 mai, guidés par l'Animatrice du Pays d'art et d'histoire des hautes terres Corrésiennes et de Ventadour, Aurélie Bonalet les professeurs de la classe patrimoine du lycée Carminot ont pu découvrir le chantier de fouilles archéologiques et de cristallisation en cours et notamment le sol de la chapelle Saint Georges enfin révélé. Cette visite s'est déroulée dans le cadre du stage de formation des professeurs des écoles, proposé par la Direction académique de la Corrèze et organisé et animé par les référents pédagogiques de l'éducation nationale M Gérard Neuville et Mme Marie-Claude Mouty, qui avait pour thématique le Moyen Age.

L'animatrice leur a présenté les découvertes archéologiques qui permettent aujourd'hui de comprendre les logiques de construction et de vie du château au cours des siècles et leur a transmis les clefs d'analyse pour lire dans ces ruines la splendeur passée du château et des Ventadour.



Egletons **2013**
Moustier Ventadour

Festival de Ventadour

du 15 au 28 Juillet
Son et lumière
18, 19, 20 Juillet
NOUVEAU SPECTACLE - SUR RÉSERVATION
Foire Médiévale 27 et 28 Juillet

Communauté de Communes de Ventadour
VILLE d'Egletons
COYRÈZE
Canton d'Espéranche
Renseignements & Réservations
05 55 93 04 34
www.chateau-ventadour.com

D C T du Pays d'Egletons

Artisanat Commerces Services



Mieux vous servir,
notre engagement Qualité !

**Aides à l'artisanat et
au commerce
Fin du programme en
Septembre 2013 !**

La DCT, Démarche Collectives Territorialisée, est un **programme d'aide à la création, reprise et développement des entreprises commerciales et artisanales du territoire.**

Mis en œuvre depuis mai 2010, il **se termine dans moins de 6 mois.** Les entreprises souhaitant déposer un dossier de subvention doivent impérativement effectuer leur demande d'ici **le mois de septembre au plus tard.**

Contactez notre animatrice DCT, **Dorothee SICARD**, à la Communauté de Communes de Ventadour

Grande nouveauté au Centre Aquarécréatif

L'aquabiking.

Le Centre Aquarécréatif s'équipe de plusieurs aquabikes ou vélos de piscine. Très branchée, l'aquabiking, est une nouvelle activité de plus en plus pratiquée qui consiste comme son nom l'indique à faire du vélo dans l'eau. Bon pour le cœur comme pour les jambes, l'aquabiking allie les bienfaits du cyclisme et ceux d'un massage drainant, de la taille aux doigts de pieds, du fait qu'on soit dans l'eau. En ce sens, cette activité permet de renforcer son système cardiovasculaire mais aussi de muscler le dos, l'abdomen, les jambes et les muscles fessiers.

Renseignements et inscription au 05 55 93 93 90.



Consultez les horaires et tarifs du centre sur le site Internet de la Communauté de Communes de Ventadour

<http://www.cc-ventadour.fr>

A partir du 1er juillet, passage aux horaires d'été avec possibilité de cours de natation à la semaine pour enfants de 6 à 9 ans ainsi que de nombreuses activités, aquagym, aquapalme, fitness, jacuzzi, jeux...

Communauté de
Communes de
Ventadour



Carrefour de l'Épinière - 19550 LAPLEAU
tél : 05 55 27 69 26 - fax : 05 55 27 61 67